



Madame Hermeline Malherbe
Présidente du Conseil Départemental des P.O.

Association Collectif le vent tourne

Madame la Présidente,

Perpignan, le 18 janvier 2019

Le Département nous offre le château de Castelnou et nous invite à étudier avec lui le meilleur choix possible quant à sa destination. Ce château, un des joyaux des Aspres, surmontant son village écrivain est un symbole fort de l'identité culturelle catalane. Nous vous remercions bien vivement, Madame la Présidente, pour cette acquisition et pour votre désir d'en faire un lieu incontournable du département.

Mais comme le Vallespir et la vallée de la Têt, les Aspres, piémont du Canigou, sont en danger.

Nous sommes les héritiers d'une histoire, d'une culture, d'un patrimoine paysager exceptionnel et, comme par le passé, aujourd'hui se posent des choix qui engagent le futur pour de nombreuses années.

Comme vous le savez, nous sommes toujours plus nombreux à penser que l'éolien industriel est une grave menace pour l'avenir de notre Département. Notre association s'oppose à tout projet éolien dans nos espaces ruraux (particulièrement dans les Aspres) pour défendre, entre autres, nos paysages, notre biodiversité, notre exceptionnel patrimoine naturel et bâti, sources de nos richesses.

A l'heure où la dynamique entre mer et montagne draine de plus en plus de touristes friands de culture et d'histoire, d'activités de pleine nature et d'authenticité, les promoteurs éoliens répondant à une dynamique régionale, veulent miter nos terroirs de zones industrielles.

Corbère les Cabanes, Corbère le château, Caixas, Fourques, Passa, Banyuls dels Aspres, Brouilla...mais aussi Trilla et Maureillas...face à la baisse des dotations de l'Etat, ces communes ce sont laissées séduire par les vendeurs de vent.

Plus de 50 machines en projet face au Canigou, et aux Albères,

est-ce la bonne dynamique de développement pour nos territoires ?

Nous, habitants des Aspres et des Pyrénées-Orientales, nous sommes déçus par cette volonté de la Région qui impose de multiplier par trois le nombre d'éoliennes terrestres, (**plan REPOS**) ce qui rejoint la « **politique autiste** » du Président Macron.

La destruction de notre bien commun, le Département, est instruite ou pourrait-on dire « co-construite » en ce moment entre les promoteurs et certains services de l'Etat, obéissants aux directives Régionales et Nationales.

Pourtant, on sait bien que si les éoliennes peuvent avoir une place intermittente dans un mix énergétique, elles ne sont pas essentielles, ni obligatoires, et la transition énergétique est possible sans ces aérogénérateurs géants.

Cahiers de doléances, RIC, concertation le besoin de démocratie s'entend partout en France... et ici : la **déception de ne pas être informé et écouté** préalablement à de grands projets nous concernant (par exemple : le référendum refusé à Fourques alors que l'éolien est pour les Aspres et les PO un projet structurant) entraîne **une perte de confiance en les élus et dans la démocratie même locale**, avec ses conséquences : Abstention électorale voire même colère, manifestations, risques de dégradations et de violences.

Parce-que de tels projets sont de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt, des habitants, de la biodiversité, des sites naturels ou bâtis de notre Département, nous vous demandons, Madame la Présidente, d'entendre et de porter ce refus devant les services de l'Etat et de la Région qui restent sourds à nos demandes.

Dans l'attente de votre réponse et de votre compréhension, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

La présidente de l'association « Collectif le vent tourne »
Marie-Noëlle Moly